

Tableau récapitulatif des obligations et restrictions

OBLIGATIONS	CHIENS DE CATÉGORIE 2
Identification	Obligatoire
Vaccination contre la rage	Obligatoire
Stérilisation	Non Obligatoire
Assurance responsabilité civile	Obligatoire
Possession d'un permis de détention	Obligatoire
Possession d'une attestation d'aptitude	Obligatoire
Evaluation comportementale du chien	Obligatoire

RESTRICTIONS

Acquisition	Autorisé
Cession à titre onéreux ou gratuit	Autorisé à condition que le chien soit cédé avec un certificat vétérinaire mentionnant la catégorie du chien
Importation ou introduction sur le territoire français	Autorisé
Accès aux lieux publics, transports en communs et locaux ouverts au public	Autorisé à condition que le chien soit muselé et tenu en laisse par une personne majeure
Accès à la voie publique et aux parties communes des immeubles collectifs	Autorisé à condition que le chien soit muselé et tenu en laisse par une personne majeure
Voyage en avion	Autorisé (uniquement sur les vols Air France et les vols de fret)